

RÈGLEMENT DU CONCOURS – EXPO PHOTO & PEINTURE

3 – 4 et 5 Février 2023

La commission des Affaires Culturelles de ROQUETTES organise au Centre culturel du Château (Place Montségur) un concours - Expo photo & peinture.

Le concours est réservé **aux amateurs**.

Le thème phare est : « Le HANDICAP »

Un « thème libre », primé par le public, y sera associé.

1. L'inscription est gratuite.
2. Il n'y a pas de sélection des participants.
3. Le bulletin d'inscription doit être retourné à la mairie de ROQUETTES au plus tard le vendredi 20 Janvier 2023, soit à l'accueil ou par courrier à l'adresse suivante ;
Mairie de Roquettes – 6 rue clément Ader – 31120 Roquettes.
5. Les oeuvres sont **déposées** directement au Centre Culturel, salle Marcel Carné le jeudi 2 Février 2023 **de 15h00 à 19h30**.

Au dos de chaque oeuvre doit figurer le nom, prénom, numéro de téléphone de son propriétaire, le titre et le thème choisi.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

- Le vendredi 3 Février 2023 : de 17h00 à 18h30,
 - Le samedi 4 Février : de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h30,
 - Le dimanche 5 Février: de 10h00 à 17h30.
- **Le VERNISSAGE** de l'exposition se tiendra le **vendredi 3 Février 2023 à 18h30**, il sera suivie d'un vin d'honneur.
- Tous les exposants y sont conviés (*suivant réglementation COVID*).
- **La REMISE DES PRIX** aura lieu le **Dimanche 5 février 2023 à 18h**, les exposants pourront récupérer leurs oeuvres à l'issue de la cérémonie.

A l'attention des Photographes

- Chaque participant pourra présenter **2** (deux) photos sur le thème « **Handicap** » et/ou **2** (deux) photos sur le thème « **libre** ».
- Noir & blanc et/ou couleurs.
- **Pour le thème «Le Handicap », objet du concours**, format au choix de l'exposant (30x40cm maxi), remis non encadrés, présentés sur support **blanc** de type carton plume 30x40cm ou 29.7x42cm (format A3) avec système d'accrochage au dos.
- Attention : Aucun filet d'encadrement n'est autorisé.
- **Pour le thème « libre »**, format au choix de l'exposant, présentation sur support rigide de type carton fort ou cadre (susceptible d'être prêté par la mairie) avec système d'accrochage solide (ficelle ou fil de fer)
- Au dos, mentionner : nom, prénom, téléphone de l'auteur, titre et thème **choisi** .
- Les photos seront récupérées par les exposants le dimanche à l'issue de la cérémonie de remise des prix.

Invitées composant le jury : Marie Hyvernaud et Emilie Colusso

A l'attention des Artistes Peintres

- Chaque participant pourra présenter 3 (**trois**) oeuvres au maximum pour les 2 thèmes.
- Format au choix de l'exposant, comportant un système d'accrochage.
- Au dos, mentionner : nom, prénom, téléphone de l'auteur, titre et thème **choisi**

Invités composant le jury : Béatrice Micouleau et Jean-Michel Canal

§§§§§

Le jury évaluera les œuvres du thème phare « **Le Handicap** » en fonction des critères suivants :

- Adéquation au thème
- Qualité technique
- Composition
- Originalité
- Titre

Le public se prononcera, par vote, sur le thème « **Libre** »

La commission municipale organisatrice est tenue de prendre le plus grand soin des oeuvres qui lui sont confiées. La Mairie prendra toutes mesures propres à assurer la surveillance de l'exposition, mais décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'avarie pendant la réception, la mise en place et durant l'exposition. Elle ne pourra répondre d'aucune façon des dommages que pourraient subir les oeuvres. Les exposants renoncent à tout recours contre la commune en cas de sinistre. Les exposants pourront, s'ils le désirent, contacter une assurance personnelle couvrant les risques possibles.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION